Avant-propos

es pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs sociaux portent une attention particulière aux phénomènes de pauvreté, de précarité et d'exclusion, présents à la fois dans les milieux urbains et ruraux. Des programmes d'intervention sont mis en œuvre par différents acteurs pour apporter des réponses de proximité, le plus en amont possible, et garantir aux personnes concernées l'accès aux droits fondamentaux. Les phénomènes sont difficiles à cerner de façon globale, du fait de leur diversité et de leur évolution. Il est donc nécessaire que l'information sur ces phénomènes soit approfondie, suivie et mieux partagée, d'où les travaux annuels sur la précarité en région Occitanie.

Cette préoccupation est inscrite au cœur des travaux du partenariat régional construit par les Caisses d'allocations familiales (CAF) de la région, représentées par les CAF de la Haute-Garonne et de l'Hérault, la Direction régionale de Pôle emploi, l'Agence régionale de santé (ARS), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) et la Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) d'Occitanie. Ce partenariat bénéficie de la collaboration de l'Association régionale des caisses de mutualité sociale agricole (ARCMSA) et des Caisses régionales d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat).

Pour mieux répondre aux besoins locaux, ces travaux s'appuient sur trois types de produits :

- ce tableau de bord de la précarité, actualisé chaque année et constitué d'indicateurs régionaux et départementaux sur :
 - les principaux minima sociaux le revenu de solidarité active, l'allocation aux adultes handicapés, l'allocation de solidarité spécifique et les allocations du minimum vieillesse ;
 - d'autres dispositifs et prestations les aides au logement, la prime d'activité et la complémentaire santé solidaire :
 - la précarité financière des allocataires d'une prestation sociale.

L'édition 2023 du tableau de bord propose une photographie en 2021 de la précarité dans la région Occitanie ainsi qu'au regard de la France métropolitaine. Sont mobilisées des données consolidées et localisées au lieu de résidence ;

- des données localisées, constituées d'indicateurs du tableau de bord plus détaillés et fournis sur des zonages d'intérêt ou d'intervention publique allant de la commune à la région. Chaque année, ces données complètent le tableau de bord en permettant une analyse territoriale de la précarité (Données localisées de la précarité en Occitanie);
- ✓ une **étude thématique** (collection *Insee Analyses* ou *Insee Flash Occitanie*), qui aborde une problématique d'intérêt pour la région et ses départements. L'étude associée à l'édition 2023 porte sur la qualité de vie des jeunes enfants en fonction du territoire de résidence. Sa publication est prévue à l'automne 2023.

Les données présentées dans ce tableau de bord éclairent les conséquences sociales de la deuxième année de crise sanitaire de la Covid-19.

Tous ceux qui s'intéressent aux problématiques sociales ou jouent un rôle dans la lutte contre la précarité trouveront, dans cette publication, des éléments de connaissance répondant à leurs questions et utiles à la conduite de leurs actions.